



A l'attention de : M. Rémi BASTILLE Préfet du Doubs, Mme Christine BOUQUIN Présidente du dép. du Doubs

Copies (par email) : M. Patrick Genre, M. Philippe Alpy, M. Cyril Thévenet, M. François Rollin

**Objet : PONTARLIER Assainissement / Plan rivières karstiques**

**Le 26 Juin 2024**

Monsieur le Préfet, Madame la Présidente,

**Les problèmes des rejets du système d'assainissement des eaux usées de l'agglomération de PONTARLIER constituent un des points noirs majeurs du bassin hydrogéologique du DOUBS moyen et de la haute LOUE.**

Suite aux mortalités salmonicoles massives survenues depuis 2010, et suite à la plainte européenne qui s'en est suivie, les résultats des études diligentées par vos prédécesseurs et l'Etat sont depuis des années sans ambiguïté sur ce sujet (1). De plus, la station de surveillance des eaux du Doubs d'ARCON, située à l'aval de l'agglomération, présente un état « mauvais » au regard des exigences d'objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), lié notamment à l'indice « poissons », qui en est le plus biointégrateur. Il faut souligner que les indicateurs normatifs de cette surveillance sous évaluent pourtant largement les dégradations aquatiques, notamment sur nos cours d'eau karstiques.

Ce constat nous a amené à rencontrer récemment les responsables techniques du service « eau-assainissement » de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier en charge de cette compétence ainsi que ses élus, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées de cette agglomération. Le projet de schéma qui nous a été présenté dans ses grandes lignes confirme le diagnostic, mettant en évidence une cinquantaine de déversoirs trop pleins, appelés déversoirs d'orage (DO), existants sur un réseau de collecte très étendu. Une grande partie de ce réseau est, en effet, en système ancien de collecte unitaire (recevant à la fois les eaux usées et pluviales) contribuant à la mise en charge des DO à chaque épisode pluvial et entraînant des rejets de quantités considérables d'eaux usées directement au milieu récepteur. Les épisodes de pluie de plus en plus brutaux rendent tous ces DO extrêmement impactants sur les équilibres biologiques, sur des rivières confrontées souvent à des étiages sévères.

**Or, ces situations hydrologiques deviennent maintenant la norme avec le changement climatique.**

Des investissements lourds (mise en séparatifs, bassins d'orage, Zones de rejets tampons et Végétalisées) sont donc à prévoir à court terme en plus des dépenses d'amélioration des installations existantes de traitement. **Nos organisations sont en effet convaincues par des constatations sur d'autres bassins que les retours sur les investissements nécessaires en la matière seront spectaculaires et visibles sur le DOUBS aval et la Haute-LOUE, sans oublier les très importants captages qui en sont tributaires : Ouhans, Lods, Montgesoye, Chenecey.** Nous soulignons que les pollutions résiduelles urbaines, qui sont connues et localisées, sont d'ailleurs plus simples à traiter que celles provenant d'autres sources diffuses dans le même secteur.

**Dans ce contexte, nos organisations souhaitent savoir si ce « problème de PONTARLIER » a bien été intégré et surtout sera concrétisé par des actes adaptés dans l'exécution du plan rivières karstiques 2022 – 2027 engagé par l'Etat et le Département du Doubs, avant son terme.**

**Elles souhaitent également savoir quels sont les aides ou pourcentage d'aides aux investissements sur l'amélioration des réseaux de collecte et sur la STEP de cette agglomération ainsi que les délais prévisibles de réalisation.**

**Enfin, plus généralement, qu'en est-il des autres « points noirs » liés à l'assainissement, qui n'ont certainement pas manqué d'être listés par vos services dans la concrétisation du « plan rivière karstique 2022\_2027 ».**

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette demande et des suites que vous y donnerez. Dans cette attente, et confiants dans l'intérêt que vous portez à nos rivières et à la ressource en eau, veuillez croire, Monsieur le Préfet et Madame la Présidente, en l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier Vorger  
Délégué régional ANPER

François Devaux  
CPEPESC de Franche-Comté

Patrick Bourque  
Président FNE Doubs

Marc Goux  
Collectif SOS LRC

Gérard Mamet  
Collectif SOS LRC – Vice-  
président de la CLE

(1) Le rapport final d'expertise « BIOEMCO » (2012) sur « les mortalités de poissons et les efflorescences de cyanobactéries de la Loue. Etude du fonctionnement de la Loue et de son bassin versant » soulignait bien la responsabilité de la ville de PONTARLIER avec « un nombre important de déversoirs d'orage » et « des volumes significatifs d'eaux contaminées » générant « un apport potentiel à la LOUE via les pertes du DOUBS ... » (page 14)